

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du jeudi 21 septembre 2023

Date de la convocation 12/09/2023
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 8 / Votants : 8

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président :

Présents :

M. KUCHNA Joseph

Mme CONDON Michèle

Mme GAILLOT Nicole

Mme MOUBAMBA Stéphanie

M. MARCAUD Hugues

Mme SALGUES Marinette

M. LABONNE Gérard

Mme BRUYERE Mireille

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents excusés :

M. DESCAMPS Guillaume

3- Don au CCAS

Conformément aux articles L.123-8 et R123-25 du code de l'action sociale et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale est habilité de par la loi à recevoir des dons et legs.

Le CCAS ayant reçu un don anonyme de 50 €, le Conseil d'Administration est invité à accepter ladite somme.

Vote **POUR** à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 26 septembre 2023,


Le Président,



Joseph KUCHNA



La Secrétaire de séance,



Stéphanie MOUBAMBA

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-003-26 03 03551-2023 0926-DEL IB32_202